

## **RAPPROCHEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE - DEVELOPPEMENT AGRONOMIQUE : LA CFDT REVENDIQUE UN PROJET PERTINENT**

### **CONSORTIUM : A CE JOUR, OU EN SOMMES-NOUS ?**

A notre demande de débat préalable à la remise des propositions du rapport de B. Chevassus, la Présidente de l'INRA avait annoncé que le temps du débat arriverait au moment de la remise du rapport alors qu'elle indiquait dans le même temps souhaiter un décret avant la fin de l'année. B. Chevassus signale dans son rapport que deux points font débat, même s'il se positionne à titre personnel sur ces points : d'abord "la forme juridique pertinente, le débat se focalisant sur les avantages et les inconvénients respectifs des GIP et des EPCS", ensuite "la question du périmètre du montage qui divise les tenants d'un périmètre initial restreint (CIRAD, INRA, EPSCP) et ceux voulant fédérer d'emblée l'ensemble des opérateurs de la recherche et de l'enseignement supérieur agricole".

Aujourd'hui, sans aucun débat, comme on pouvait s'y attendre, **(i) la décision de la création de l'EPCS a été actée par les tutelles, avec (ii) un nombre limité d'opérateurs.**

**Cela va bien au-delà d'un simple " accord de principe " tel que la Direction Générale l'a présenté dans son courrier du 4 novembre aux agents.**

***La CFDT-INRA a toujours été favorable à un rapprochement avec l'enseignement supérieur agricole qui permettrait d'éviter les concurrences entre organismes. Pourtant, elle ne souscrit pas au projet d'EPCS imposé sans négociation par le gouvernement avec le concours de l'INRA.***

### **CE QUE PROPOSE LA CFDT-INRA POUR UN RAPPROCHEMENT PERTINENT :**

- les personnels doivent être les premiers impliqués,
- l'ensemble des établissements, et donc des champs visés, doit participer aux discussions dès le démarrage du projet,
- le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable doit aussi être impliqué, en raison de son poids sur les questions traitées,
- la démarche doit intégrer l'ouverture sur l'Europe par une stratégie concertée, permettant de sortir du particularisme franco-français,
- les partenaires du Sud doivent pouvoir donner leur avis, y compris dans les instances nouvelles s'il devait en être créées,
- les personnels précaires, dont le nombre ne cesse de croître très fortement aujourd'hui, doivent pouvoir trouver, au sein d'un rapprochement impliquant l'Europe, un " bassin d'emplois " leur permettant de progresser dans leurs rémunérations et leurs compétences (charte européenne du chercheur signée par l'INRA). Pour la CFDT, la finalité de ce " bassin d'emplois " est de leur offrir un emploi pérenne tant dans la recherche publique que privée,
- l'avancée du dossier doit, dans un premier temps, consister en une étape transitoire à durée limitée sur des missions choisies par l'ensemble des établissements : cette étape doit être évaluée au terme de sa durée d'existence.

**Sur tous ces points, le consortium EPCS est muet ou en opposition. Il est donc pour nous inacceptable et ne peut donc nous satisfaire.**

## **CE QU'OBSERVE LA CFDT-INRA A TRAVERS LES DERNIERES INFORMATIONS :**

D'autres éléments viennent corroborer nos inquiétudes. Ainsi contrairement à ce que prétend la Direction Générale, **ce consortium ne protège pas l'INRA contre les déstructurations, comme le montre le rapport de l'AERES suite à l'évaluation de l'INSERM.** Dans les conclusions de ce rapport, il est demandé la création d'un Institut National des Sciences de la Vie et de la Santé qui aura en charge l'ensemble des financements du domaine, actuellement répartis entre les organismes et les agences (ANR compris). Cerise sur le gâteau : il devra privilégier le " mérite " dans la dotation aux établissements et aux unités de recherche. Il y est également recommandé de confier la gestion opérationnelle des laboratoires aux institutions d'accueil, en particulier les universités. Ce rapport note enfin que l'organisation actuelle de cet établissement est "trop complexe et peu propice à une prise de décision éclairée", alors que la restructuration récente en Instituts Thématiques avait été présentée par le gouvernement comme un moyen de stabilisation.

Par ailleurs, comment imaginer que les conclusions de cette évaluation n'impactent pas les activités d'unités de recherche INRA opérant dans le secteur de la santé.

Rien n'est clair non plus dans le domaine de l'écologie ou la création d'un Institut Ecologie et Environnement au CNRS fait peser des doutes sur le maintien de prérogatives INRA dans ce domaine.

## **EN CONCLUSION :**

**La CFDT souhaite donc que le calendrier d'un processus de rapprochement tienne compte des échéances importantes à venir, à savoir l'évaluation de l'INRA en 2009 par l'AERES.** Rien ne nous garantit aujourd'hui que les conclusions de l'agence d'évaluation ne remettront pas en cause le projet actuel comme à l'INSERM.

Il serait plus judicieux de confronter l'ensemble des réflexions en cours aux conclusions de l'évaluation, afin de bâtir un projet pérenne.

**Le choix fait de finaliser un rapprochement a minima, et dans l'urgence, risque de compromettre les chances de réussite d'une telle démarche reconnue nécessaire pour relever les défis auxquels l'enseignement supérieur, la recherche agronomique et vétérinaire, ainsi que le développement agricole, sont confrontés.**

**La CFDT réitère donc sa demande initiale :**

**l'élaboration d'un projet de cette ampleur doit intégrer tous les acteurs, tenir compte des forces disponibles au regard des missions assignées, se construire dans une dimension européenne réaffirmée, associer des partenaires du Sud.**

**La négociation doit prendre tout son sens en laissant la place nécessaire à la réflexion collective.**